

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Présents :

MMES Annie CHARTREZ, Corinne AGIUS, Hélène ROUX DIT RICHE, Patricia CHAMBARD, Aurélie CAVALLERO, Sophie JACOB-GAUTHERET
 MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Loïck YONNET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER ; Frédéric REFOUVELET, Morgan MERLE

DATE DE LA CONVOCATION
Le 21 mars 2023

Absents excusés :

MME Bénédicte JOURDIN, donne pouvoir à Annie CHARTREZ

A été élu secrétaire : Monsieur CHEVALIER Martial

Objet : Vote du Compte Administratif 2022 – Budget Principal

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Madame JACOB-GAUTHERET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Monsieur David LAFONT, Maire ;

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT			
	Prévisions	Réalisation	
DEPENSES	722 530.12 €	460 684.43 €	
RECETTES	722 530.12 €	659 976.60 €	
SECTION INVESTISSEMENT			
	Prévisions	Réalisation	Restes à réaliser
DEPENSES	811 300.56 €	179 818.37 €	76 929.18 €
RECETTES	811 300.56 €	128 544.93	366 560.00 €

RESULTATS CLOTURE 2022			
	Exercice 2022	Résultat reporté 2021	Résultat cumulé 2022
FONCTIONNEMENT	199 292.17 €	203 620.62 €	402 912.79 €
INVESTISSEMENT	-51 273.44 €	-54 502.12 €	-105 775.56 €
RESULTAT GLOBAL			297 137.23 €

- Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

La Présidente,
Sophie JACOB-GAUCHERET



*Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,*